



Fiche G23TER

GESTION - COMPTABILITÉ

LA RÉFORME DU PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF : PRINCIPES GÉNÉRAUX, ÉVOLUTIONS STRUCTURANTES ET IMPACTS POUR LES ESMS

Objectifs

- ◆ Comprendre et assimiler les principaux changements induits par la réforme du plan comptable et les dispositions particulières applicables aux ESSMS
- ◆ Comprendre les nouveaux concepts et les nouveaux traitements comptables instaurés par le plan comptable ANC 2018-06
- ◆ Identifier les conséquences comptables et organisationnelles de la réforme pour les structures afin d'anticiper sa première application

Programme

Contexte de la réforme

- ◆ Les origines et les objectifs de la réforme
- ◆ Le champs d'application
- ◆ Rappel de notions clés

Présentation des nouveaux documents de synthèse

- ◆ Évolution de la présentation des comptes
- ◆ Première application du nouveau règlement : changement de méthode

Principales évolutions et dispositions spécifiques aux Organismes à But Non Lucratif

- ◆ Les contributions volontaires en nature
- ◆ Traitement de la générosité du public (legs et donations, donations temporaires d'usufruit, dons manuels,...)
- ◆ Traitement des impacts du changement de méthode

Présentation des nouvelles annexes, modernisées et dont le rôle est renforcé

- ◆ Dispositions générales
- ◆ Dispositions particulières applicables aux entités faisant Appel Public à la Générosité (Compte de Résultat par Ressources et Objectifs...)

Spécificités du secteur sanitaire, social et médico-social : présentation du projet de plan comptable spécifique

- ◆ Les problématiques spécifiques
- ◆ Les amortissements dérogatoires
- ◆ Les fonds propres

Conclusions

Date (s) : 18 mai 2021

Lieu : URIOPSS IDF

Durée : 1 jour (7 heures)

Tarif adhérents : 310 €

Public, prérequis et modalités d'accès à la formation :

- ◆ Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers
- ◆ Maîtriser les bases de la comptabilité
- ◆ Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap
- ◆ La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Exposé
- ◆ Documentation écrite remise aux participants
- ◆ Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas

Intervenant :

Cédric LAVEDRINE : Expert comptable et commissaire aux comptes, membre de la commission association du l'Ordre des Experts Comptables d'Ile-de-France

Évaluation et attestation :

- ◆ Évaluation de la satisfaction de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation
- ◆ Délivrance d'une attestation de fin de formation

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.